

INFORMATION RÈGLEMENT FINANCIER

Au long de la saison vous serez amenés à nous adresser des règlements financiers qui pourront être faits :

Par chèque Par carte bleue
Par virement Par espèces

Les règlements en Carte Bleue et espèces se font exclusivement sur place.

Durant l'été le mieux est de prendre rendez-vous par téléphone

Renseignez vos règlements afin qu'ils soient bien imputés

Afin d'améliorer le suivi des dossiers, veuillez indiquer la nature de votre paiement et le nom de votre association tel que figurant sur le dossier d'engagement en compétition ou d'affiliation à la FSGT.

Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de la FSGT 75

C'est **au dos du chèque** que vous prendrez soin d'indiquer la **nature de votre paiement + le nom de votre association**.

Vous pouvez préciser au dos **une date d'encaissement**, le temps de récupérer vos cotisations.

Sans indication de votre part le règlement sera déposé en banque à la remise de chèque suivante.

Un chèque peut être déposé au titre de caution, en attendant le règlement définitif, **sous réserve d'accord préalable du comité**.

Pour les virement bancaire

Notre Rib est ci-contre

C'est **dans l'ordre de virement** que vous indiquerez la nature du paiement + le début du nom de votre association.

Ex : *ENG et AFF LOKO2GARES*

Tout dossier non accompagné d'un règlement ne serait pas pris en compte.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Titulaire			
F.S.G.T COMITE DE PARIS			
Domiciliation			
SG PARIS FLANDRE (03210)			
86 RUE DE FLANDRE			
75019 PARIS			
Référence bancaire			
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03210	00050810382	94
IBAN : FR76 3000 3032 1000 0508 1038 294			
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP			